

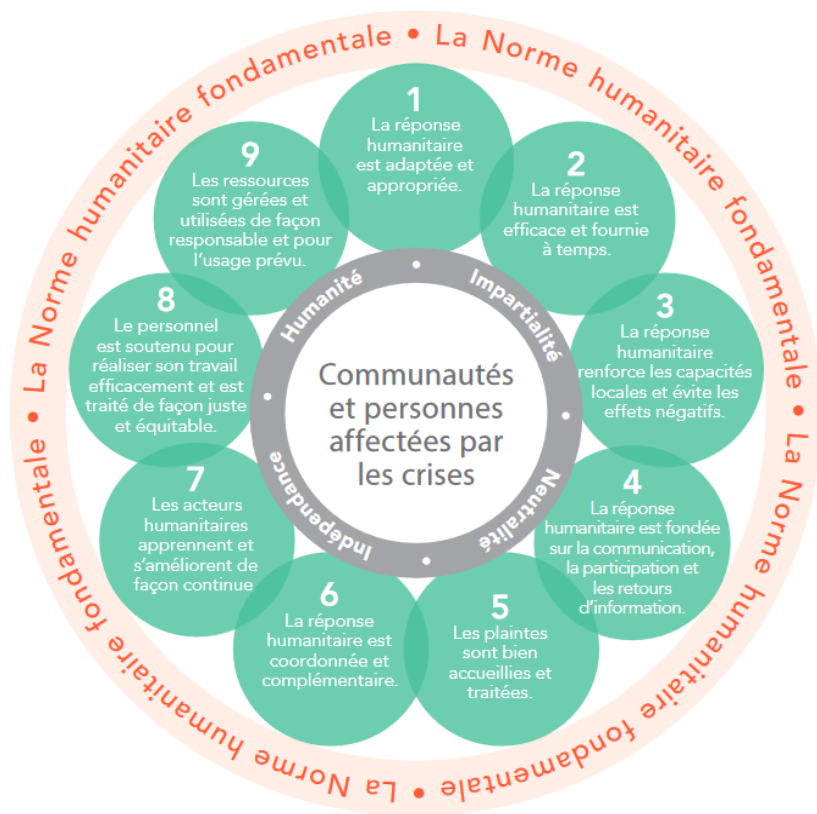
PRINCIPES DE BASE DE LA PROTECTION DES DONNÉES

Éthique humanitaire
Risques et opportunités

Principe éthique humanitaire

La **Gestion des données Responsable** est au croisement de la protection des données et des principes humanitaires.

C'est un **principe éthique fondamental** car intrinsèque à notre secteur.



Do No harm = « Ne pas nuire » c'est éviter d'exposer les personnes à des risques supplémentaires en raison de son action.

Et par extension, **assurer le « Do no DIGITAL harm »** à l'ère de la « numérisation de l'humanitaire ».

Que signifie "nuire" à l'ère numérique ? Quels sont les risques ?

Ciblage



Quand la localisation ou de nouvelles informations sur des groupes deviennent publiques, ces personnes deviennent plus vulnérables.

Radicalisation

Des organisations armées peuvent exploiter les informations privées pour recruter et embrigader des individus.



Attaques



Les données révèlent les localisations des personnes, les rendant des proies faciles pour les crimes organisés.

Que signifie "nuire" à l'ère numérique ? Quels sont les risques ?

Conflit



Des données culturelles, politiques ou religieuses pourrait inciter à haine / violence entre communautés rivales.

Excommunication

Des communautés pourraient ostraciser des individus sur la base d'informations privées révélées.



Stigmatisation



Des fuites de données du passé, des orientations politiques ou de la santé de groupes/individus peut porter préjudice à leur réputation.

Un cercle vertueux

C'est aussi une **opportunité** de :



Respectez les **droits et la dignité** des personnes que vous souhaitez protéger et aider.



Renforcer les **bonnes pratiques en matière de gestion des données** dans votre l'organisation / mission, en mettant l'accent sur les nouvelles technologies.



Renforcer la confidentialité comme méthode de travail.



Améliorer la confiance des bénéficiaires / autorités/donateurs envers votre organisation en respectant les normes internationalement reconnues en matière de protection des données à caractère personnel.



Et dans vos programmes ?

Que pensez-vous des affirmations précédentes ?

En quoi la transformation digitale ou numérique du travail humanitaire peut avoir un **effet multiplicateur des risques encourus** par les bénéficiaires ou les employés ?

Avez-vous déjà des exemples ?

Remerciements

Cette présentation bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (CDCS). Néanmoins, les idées et les opinions présentées dans cette présentation ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD ou du CDCS.

Cette présentation a été conçue en utilisant des ressources de [Flaticon](#), [Freepik](#) et de [The Noun Project](#).